



Octobre 2012

Directeur de publication:
Mme Chantal Beurienne

Commune de Saint-Lyé-la-Forêt

Année 2012, n° 4



Georges POURADIER,
adjoint au Maire, nous a brutalement quitté le 15 septembre dernier.

Monsieur Georges POURADIER était élu au sein du conseil municipal
depuis le 19 mars 1989.

- L'écho du
Conseil Muni-
cipal

Rappel:

Les comptes
rendus des ré-
unions de Conseil
peuvent être
consultés dans
leur intégralité en
mairie.

- Les Associa-
tions
- Informations
diverses

REPAS DES AINES

Le repas des
aînés offert
par le CCAS
de la Mairie
aura lieu
le dimanche
28 octobre

à la salle
polyvalente.

L'édito



Des trois équipements décidés par le Conseil Municipal, tous sont aujourd'hui opérationnels. La salle Rive du Nan en mars, et les vestiaires et terrain de football depuis septembre. Tous ces projets ont bénéficié de subventions.

Pour l'avenir, et quelque soit le gouvernement en place, les subventions et dotations de l'Etat se feront plus rares.

Pour 2013, le projet de Loi de Finances prévoit le gel des aides, et pour 2014-2015, des baisses de celles-ci aux collectivités locales à hauteur de 750 millions d'euros par an.

De la commune, du canton, de l'arrondissement, de la communauté de communes, du Pays, du Conseil Général, Régional, de la Préfecture, ne croyez-vous pas que, par toutes des représentations, il serait plus raisonnable d'en supprimer certaines ?

Toutes ces entités ont un fonctionnement à assurer, il est nécessaire de définir clairement les compétences de chacune, et de continuer à soutenir les communes et surtout les plus petites, par le biais de subventions, calées sur la réalité des besoins et des travaux engagés, comme auparavant, dès les ordres de service des chantiers, durant la progression des travaux et à la fin du programme.

Il ne s'agit pas de promettre d'éventuelles subventions décalées de deux ans pour le versement du premier euro, avec le solde, au bout de quatre ans.

Toutes ces administrations versant ces aides, un délai de 6 mois peut-être appliqué sans problème pour le versement des celles-ci.

La même réflexion peut s'appliquer à certaines agences d'Etat, avec des fonctionnement hors de prix— pour quel service rendu ?

Jean-Paul Triffault

MAIRIE**OUVERTURE AU PUBLIC**

Mardi : 15h—19h
 Mercredi : 9h—12h
 Vendredi : 15h—18h

Permanences urbanisme
 le mardi et le vendredi

tel : 02.38.91.84.72
 fax : 02.38.91.86.44

mairie.de.st.lye@wanadoo.fr

GENDARMERIE

02.38.52.34.85

3 rue Mitoufflets
 45170
 NEUVILLE AUX
 BOIS

**L'écho du Conseil Municipal****Séance du 25 juin 2012**

Le conseil municipal décide de prendre rang pour un projet de rénovation d'une partie de l'éclairage public de la commune et de saisir l'ADEME en déposant un dossier de demande de subvention « Rénovation éclairage public ».

Suite à la construction de l'autoroute A19, des bandes de terrain longeant l'ouvrage sont sans propriétaires. La société ARCOUR propose de rétrocéder ces parcelles à la commune. Le CM après avoir examiné le plan présenté par ARCOUR, émet un avis défavorable pour les raisons suivantes : le plan n'est ni borné, ni cadastré et l'entretien de ces terrains incomberait à la commune.

Le CM prend connaissance de la répartition des classes du groupe scolaire de Saint-Lyé, présenté par l'Inspection Académique : 3 classes en maternelle, 2 classes en primaire.

Séance du 3 juillet 2012

La Communauté de Communes de la Forêt a déménagé son siège social au, 15 rue du mail ouest à Neuville-aux-Bois. Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour la modification de l'article 4 des statuts de la CCF concernant le changement d'adresse.

Le CM approuve le rapport annuel 2011 du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Le CM décide de ne pas conventionner avec le Centre de Gestion du Loiret pour la mise à disposition d'un ACFI (agent chargé des fonctions d'inspection d'hygiène et de sécurité).

Le CM décide de ne pas donner de suites directes aux préconisations du pré-diagnostic concernant le Plan de mise en Accessibilité aux personnes handicapées, de la Voirie, et des aménagements des Espaces publics, mais s'engage à prendre en compte les points réglementaires au fur et à mesure des travaux entrepris par la commune.

Le CM reporte la mise en place de la procédure de dématérialisation des actes pour des raisons de coûts et de gestion.

Le CM prend acte de la décision du Tribunal administratif de rejeter la demande d'un administré portant sur un dossier d'urbanisme. Ce dernier ayant déposé une requête à la Cour d'Appel de Nantes. Le CM autorise Monsieur le Maire à présenter un mémoire de défense.

Dans le cadre de la construction des vestiaires sportifs, l'entreprise générale de maçonnerie présente un devis pour travaux supplémentaires. Le CM considérant que ce coût en surplus du marché est induit par une erreur de l'entreprise, refuse cette charge financière.

Monsieur le Maire informe le CM que Monsieur le Conseiller Général, par voie téléphonique lui a appris la suppression de la gratuité du transport scolaire par le Conseil Général. Le CM s'étonne de ne pas avoir été averti par courrier.

Le Groupe scolaire de Saint-Lyé-la-Forêt**Les classes de Maternelle**

Mme Leclerc Vanessa MS/GS 5/18
 Mme Coulon Sandra PS/MS 13/10
 Mme Mulliez Agnès PS/MS 13/9

**Les classes de Primaire**

Mme Legris CE2/CM1 16/8
 Mme Gaujard CM1/CM2 5/17

Madame Agnès Mulliez assure la Direction du groupe scolaire maternelle/primaire depuis la rentrée 2012-2013.

Nous souhaitons la bienvenue à Madame Gaujard, classe de CM1/CM2.

Les professeures des écoles des classes de maternelle sont assistées par Mesdames Vilain Corinne, et Moreau Sophie, titulaires, et par Mademoiselle Elodie Prudent, en CDD.



La restauration scolaire est assurée par Mesdemoiselles Triffault Béatrice et Delphine Poupardin.

Elles sont assistées durant le temps du repas par Mesdames Vilain, Moreau, Bourassin Eliane, et Mademoiselle Prudent.

**LISTES ELECTORALES**

Les inscriptions sur les listes électorales de la commune sont reçues au secrétariat de mairie jusqu'au 31 décembre 2012.

RECENSEMENT ET JOURNEE D'APPEL DE PREPARATION A LA DEFENSE

Dans les trois mois suivant leur 16ème anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. C'est une démarche obligatoire. L'inscription donne lieu à la délivrance d'un certificat exigé pour se présenter aux examens, concours et autres démarches.

POINTS SUR LES TRAVAUX

Le local communal mis à disposition de l'association VAMP est terminé.

Une erreur s'est glissée dans « Le Courrier du Loiret » ; il a été indiqué, pour les travaux de réalisation du local des VAMP, un coût de 80 000 € - Or, il s'agit de 8 000 €.

L'ouverture du local d'accueil périscolaire est prévue pour la rentrée des vacances de Toussaint.



Les vestiaires et le terrain de football sont opérationnels.



CEREMONIE DU 11 novembre

Rassemblement à
10h30

Défilé à 10h45

Vin d'honneur

SALLE RIVE DU NAN : TARIFS 2012 (LAËTIENS)

	24H	36H	48H	Cauton de 750 € + attestation assurance, supplément de 5 € de dosettes javel.
Cuisine	400 €	500 €	600 €	
Sans cuisine	350 €	425 €	500 €	

SALLE POLYVALENTE : TARIFS 2012 (LAËTIENS)

	24H	36H	Vend. soir	Cauton de 400 € + attestation assurance, supplément de 1 € de dosettes javel.
Cuisine	127 €	190 €	83 €	
Sans cuisine	72 €	109 €	52 €	

LES AÎNÉS DE LA FORÊT



APRES-MIDI JEUX CHEZ JULIEN ET ALINE

Les Aînés se sont retrouvés pour un mercredi jeux chez Julien et Aline. 21 adhérents du club ont participé à différents jeux dans l'ambiance du bar du village.

Après avoir joué au tarot, à la belote, à la chaloupée et autres jeux, la fin de l'après-midi s'est terminée par un apéritif offert par Chantal, Julia et Monique.

REPAS BARBECUE

Mercredi 4 juillet, le club des Aînés a fêté le début de l'été en organisant un repas barbecue.

Le club pour cette occasion a rassemblé 37 adhérents. Le temps n'a pas perturbé les cuisiniers d'un jour pour la cuisson des grillades. La journée s'est terminée par les traditionnels jeux de société.



Le club des Aînés de la Forêt organise une matinée dansante le samedi 6 octobre 2012 à partir de 14h30 avec l'orchestre « Top Musette » à la nouvelle salle "Rive du Nan" de St Lyé la Forêt.
Entrée 12€
Repas froid le soir sur réservation au 02 38 91 85 92 ou 02 38 75 58 28 . Tarif 12€

LOTO AVEC LE CENTRE DE LOISIRS ASCL

Le club des Aînés de la forêt a organisé ce mercredi après-midi, une rencontre Intergénérationnelle avec le centre de loisirs ASCL .

Un jeu de loto était proposé avec le plaisir de choisir des mini-lots aussi bien pour les grands que pour les petits. L'après-midi s'est terminée par un goûter glacé et des friandises.



Penser à vous inscrire aux différentes activités ou sorties

Contacter si besoin la présidente
Monique Launay
02 38 75 58 28
ou autres membres du bureau

AGENDA

des AÎNÉS



Samedi 6 octobre
Bal des aînés,
entrée 12 €. repas 12 €
Jeudi 18 octobre
Art Floral 20€
Samedi 20 octobre
Couscous 15 €
Jeudi 25 octobre
Cabaret, Chécy, 20€
Jeudi 22 octobre
Atelier Mosaïque, 25€
Mercredi 12 décembre
Repas de Noël
Mercredi 20 décembre
Art Floral, 20€
Jeudi 20 décembre
Ateliers culinaires
29 € à 35 €
10% pour les adhérents

L ECHO DE LA FORET

L'Echo de la Forêt prépare son concours annuel de Chaloupée et sa Sainte Cécile 2012

Notre fanfare a pris de courtes vacances cet été car les demandes sont de plus en plus nombreuses pour la période estivale, vous avez pu nous entendre au travers de Jargeau, St Lyé la Forêt, Trinay, Boigny, Escrennes et Bellegarde et dès le 14 octobre à Orléans la Source pour le cinquantenaire du Quartier.

Pour commencer l'automne nous organisons **notre concours de chaloupée le samedi 20 octobre 2012 à la salle de la Rive du Nan de St Lyé la Forêt où nous vous attendons nombreuses et nombreux. (inscription 9€ - 1 lot par participant)**

Puis pour finir l'année 2012 dans la joie et la bonne humeur, nous célébrerons notre Sainte Patronne en l'église de Trinay le Samedi 24 novembre 2012 à 18h30, l'occasion pour notre Batterie-Fanfare de décorer ses plus fidèles musiciens, si vous souhaitez fêter « Sainte Cécile » en notre compagnie (repas à la salle polyvalente de St Lyé), vous pouvez vous renseigner auprès de notre secrétaire, Catherine Aléonard 02 45 23 00 24.

L'assemblée générale aura lieu le 6 janvier 2013 à la salle polyvalente de Saint Lyé, autour de la traditionnelle galette des rois nous retracerons le bilan de l'année et accueillerons avec joie tous nouveaux participants.

LES VAMP



Les « VAMP » (Vieilles Autos-Motos Passion)

De saint Lyé la Forêt

Le dimanche 16 septembre 2012, l'association a organisé sa troisième bourse d'échanges. Le nombre de vendeurs augmente d'année en année, même un professionnel s'est déplacé. Nous sommes donc maintenant reconnus !

Le beau temps étant au rendez-vous, 80 autos motos sont venues au rassemblement du matin, certains sont même restés jusqu'à la fin de la manifestation.

Nous sommes heureux d'avoir eu comme visiteurs des personnes de la commune.

Pour information : l'Assemblée Générale se déroulera le samedi 6 octobre 2012 à 14 h dans la salle de la forêt.

ASCL / AMICALE DES PECHEURS

Le centre aéré s'est terminé le 3 août 2012.

Le bureau et les membres de l'ASCL ont œuvré tout le mois de juillet afin de satisfaire l'ensemble des enfants. Nous remercions notamment Madame la Présidente des aînés et ses adhérents de leur participation au sein de l'Association, en organisant un loto pour les enfants, qui a connu un grand succès.

Nous pensons déjà à l'année prochaine avec de nouvelles idées, création etc... et des animations tout au long de l'année.....

SOIREE MOULES FRITES

ASCL/AMICALE DES PECHEURS



LE 17 NOVEMBRE à 20 h

Salle Rive du Nan



Apéritif offert par l'ASCL et l'amicale des pêcheurs
Entrée - Moules / Frites - Dessert - Café

Adultes : 17 € / Enfants - 12 ans : 6 €
Réservation et règlement à l'ordre de l'ASCL, auprès de
Guy Launay — rue neuve / 02.38.75.58.28

Bar Tabac Presse Loto Concerts



auliondorstlye@orange.fr

AU LION D'OR

Le 19 octobre : Arno Walden (rock) www.arnowalden.com

Le 16 novembre : Les Z'agités (rock) www.les-zagités.skyrock.com

Le 14 Décembre : Me So Horny (rocksteady beat/Shk) Facebook: Me So Horny

Le 18 Janvier : Lazy Drake Island (rock) www.noomiz.com/lazydrakeisland



Les concerts démarrent vers 21h, arrêt du service à 0h15 et fermeture à 1h00.

ouvert ,

Du Lundi au vendredi de 6h30 à 13h et de 16h à 20h. Le samedi de 7h30 à 13h.

Pour toutes informations n'hésitez pas à venir nous voir ou à nous contacter au **02 38 91 83 16** pendant les heures d'ouvertures. Nous vous rappelons également que nous vendons : **tabac, presse, loto et jeux de grattage, recharges téléphones, billetterie (spectacles, parcs à thème, etc....) tickets wexpay, tickets surfs, paysafe-card etc...., téléphones mobiles sans abonnements, timbres poste, timbres amendes dématérialisés et timbres fiscaux, cigarettes électroniques, confiserie, tabletterie et articles fumeurs. (Possibilité de commander)**

Nous tenons aussi à remercier la municipalité pour son soutien lors de nos manifestations, notamment celle du mois de juin où nous organisons le concert en extérieur. Merci pour ce soutien et la présence de bon nombre de nos conseillers. Un grand Merci également aux associations présentes et bien sur, à la population laétienne toujours fidèle.



Like

Devenez notre ami sur facebook ; groupe : Au Lion D'Or

Julien, Aline et Mady.